



Les pièges cachés de la réforme territoriale

Récemment publiés

- » N°113 : Le vote Troadec ou quand les Bonnets rouges s'invitent aux urnes
- » N°112 : Européennes 2014 : le FN étend son audience et se renforce dans ses bastions
- » N°111 : Retour sur les causes de la déroute de la gauche aux municipales
- » N°110 : Le 21 avril marseillais
- » N°109 : Premières analyses sur les résultats du FN des municipales
- » N°108 : Les enseignements de la poussée frontiste au 1^{er} tour des municipales
- » N°107 : Le vote pied-noir : mythe ou réalité ?
- » N°106 : Les listes FN aux municipales : un révélateur de l'implantation militante et de l'audience électorale du parti
- » N°105 : L'infidélité en France et en Europe
- » N°104 : Votes paysans
- » N°103 : Les Européens et la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne
- » N°102 : Les frontières du front : analyse sur la dynamique frontiste en milieu péri-urbain
- » N°101 : Le pessimisme des Français en question
- » N°100 : Les fermetures de sites industriels : quel impact sur le vote FN ?
- » N°99 : Pourquoi la Bretagne s'enflamme ?
- » N°98 : Le positionnement politique des Gays après la promulgation de la loi sur le mariage pour tous
- » N°97 : Cantonale partielle de Brignoles : la poussée frontiste fait sauter les verrous
- » N°96 : L'opinion et l'intervention en Syrie : de l'opposition au mécontentement

» Décidé à accélérer et amplifier le rythme des réformes et soucieux de démontrer une forte volonté politique, François Hollande a lancé le chantier, jusqu'alors maintes fois différé, de la simplification du millefeuille administratif français. Si l'opinion publique est a priori en soutien, les risques sont loin d'être inexistantes et le nombre des opposants et des mécontents pourrait croître rapidement au fur et à mesure que le débat va gagner en intensité.

1. Une opinion désormais majoritairement acquise sur le principe général...

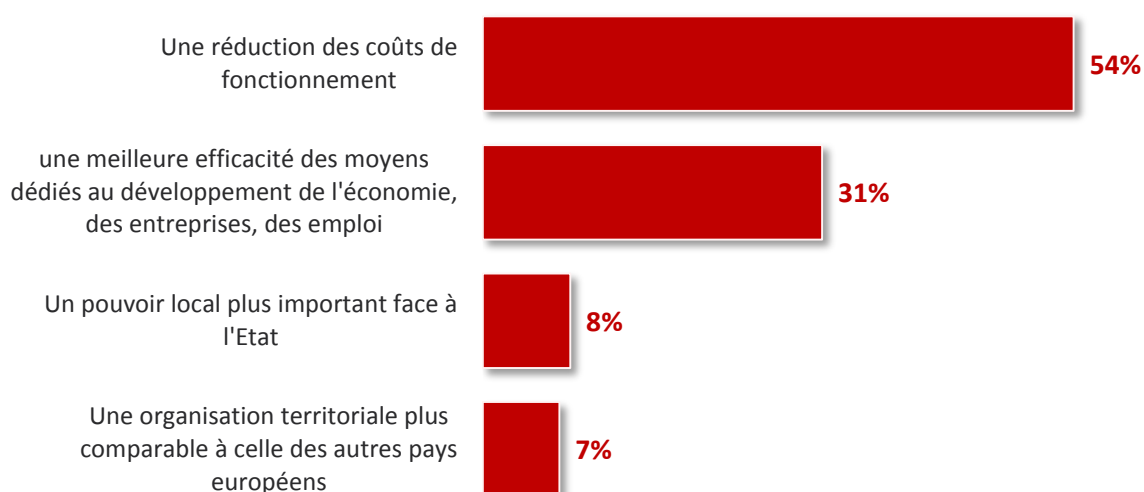
En octobre 2008, quand Nicolas Sarkozy avait présenté le projet de suppression des conseils généraux via leurs fusions avec les régions, six Français sur dix (59%) s'étaient déclarés opposés contre 39% en faveur¹. Six ans plus tard, quand son successeur à l'Elysée propose le même scénario, la réaction de l'opinion publique a changé du tout au tout et le rapport de force est rigoureusement inversé : 60% de favorables contre 40% d'opposés². Le même niveau de soutien est également enregistré concernant la proposition de ramener le nombre de régions de 22 à 11 (60% favorables).

Comment expliquer ce renversement complet de tendance ? Pas par le différentiel de popularité. En effet, en octobre 2008, date à laquelle Nicolas Sarkozy formula cette proposition, la cote du président de la République s'établissait à 43% soit 25 points de plus que celle de François Hollande en avril dernier. La progression de l'adhésion à ce projet ne peut donc pas s'expliquer par le fait que son initiateur soit plus populaire que son prédécesseur ou, dit autrement, bien que François Hollande soit personnellement nettement moins bien apprécié, cette mesure, hier rejetée, apparaît aujourd'hui acceptable à une large majorité de Français.

La montée en puissance de l'impérative nécessité de faire des économies dans les dépenses publiques constitue, selon nous, le principal ressort de ce brutal et spectaculaire basculement de l'opinion publique sur le sujet. Interrogés en décembre dernier, 73% des Français estimaient ainsi, par exemple, que les communes et les structures intercommunales ne faisaient pas assez d'efforts pour maîtriser leurs dépenses et éviter la hausse des impôts locaux³. La simplification du millefeuille administratif apparaît alors dans ce contexte comme l'une des pistes prioritaires à explorer pour réduire les dépenses et les déficits publics. Comme le montre le graphique suivant, c'est d'abord et avant tout une réduction des coûts de fonctionnement qui est attendue de la fusion des régions loin devant une meilleure efficacité dans le soutien de l'économie locale ou des considérations géopolitiques (relations avec Paris et avec les autres grandes régions européennes).

Les objectifs prioritaires de la fusion de régions.

[Selon vous, parmi les objectifs suivants, quel est celui que la fusion de régions annoncée par le gouvernement doit viser en priorité ?]



¹ Enquête Ifop pour *Sud Ouest Dimanche*, réalisée en ligne du 2 au 3 octobre 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de 1004 personnes.

² Enquête Ifop pour *Sud Ouest Dimanche*, réalisée en ligne du 9 au 11 avril 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 978 personnes.

³ Enquête Ifop pour *Les enquêtes du contribuable*, réalisée en ligne du 18 au 20 décembre 2013 auprès d'un échantillon national représentatif de 1007 personnes.

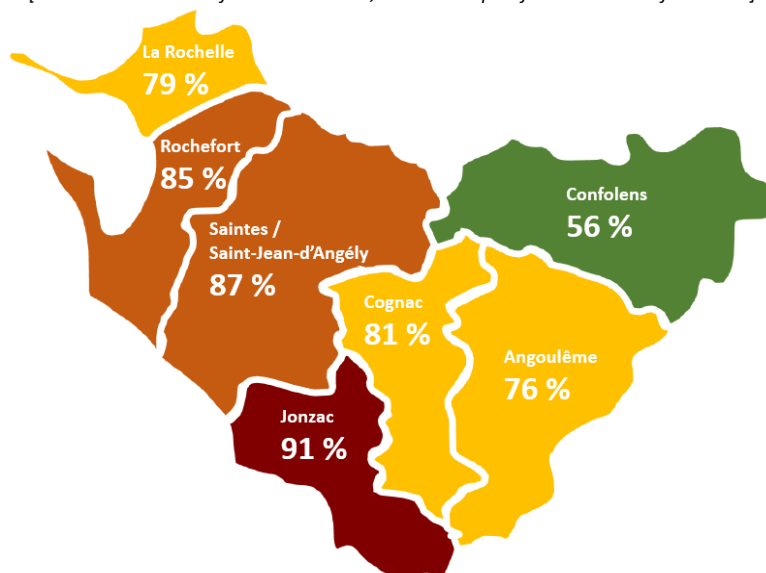
2. ...mais des oppositions se font jour concernant le tracé de la nouvelle carte régionale

Si le principe d'une réduction du nombre de régions a été, on l'a vu, bien accueilli, la présentation de la future carte régionale a suscité de nombreuses critiques de la part d'élus locaux ou de géographes. Mais ces critiques sont également partagées par une majorité de nos concitoyens (54%) qui désapprouvent la nouvelle carte des régions de France⁴ contre 46% qui l'approuvent. Le niveau d'approbation de la nouvelle carte détaillée est donc de 14 points plus faible que ce que nous enregistrions deux mois avant à propos du principe général de division par deux du nombre de régions. Cette baisse du soutien s'explique principalement par un processus de polarisation partisane de l'opinion. Alors que le niveau de soutien est resté stable dans l'électorat socialiste (il est passé de 76 à 73%), il a nettement reculé dans les rangs du FN (de 50 à 37%) et s'est littéralement effondré par les sympathisants de l'UMP (chutant de 62 à 35%). Tout se passe donc comme si l'électorat de droite était passé en quelques mois d'une adhésion de principe, du fait de sa forte sensibilité au thème de la réduction des dépenses publiques, à la désapprobation du projet gouvernemental, motivée par son anti-hollandisme viscéral.

A cette opposition partisane s'ajoute une hostilité émanant de certains territoires concernés au premier chef par le projet de redécoupage. Il en va ainsi, par exemple, des habitants de deux départements charentais qui refusent massivement de se voir englober avec le reste de Poitou-Charentes dans un vaste ensemble regroupant la région Centre, le Limousin et leur région. 84% des Charentais-maritimes⁵ et 73% des Charentais⁶ souhaitent, en effet, que leur région soit rattachée à l'Aquitaine contre respectivement 13% et 20% qui adhèrent au projet gouvernemental. Comme le montre la carte ci-dessous, la préférence pour l'option aquitaine est maximale dans l'arrondissement de Jonzac, le plus proche de la région bordelaise, mais même dans le Confolentais, historiquement et géographiquement plus tourné vers le Limousin, le projet de grande région Poitou-Charentes-Limousin-Centre est majoritairement rejeté.

Le souhait d'une fusion de la région avec l'Aquitaine **% de réponses « avec l'Aquitaine »**

[Dans le cadre de la réforme territoriale, seriez-vous plus favorable à une fusion ... ?]



⁴ Enquête Ifop pour *Midi Libre*, réalisée on line du 4 au 6 juin 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1002 personnes.

⁵ Enquête Ifop pour *Sud Ouest* et *France Bleu*, réalisée par téléphone du 13 au 16 juin 2014 auprès d'un échantillon de 705 personnes, représentatif de la population du département.

⁶ Enquête Ifop pour *La Charente Libre* et Le Conseil Général de Charente, réalisée par téléphone du 3 au 5 juin 2014 auprès d'un échantillon de 1006 personnes, représentatif de la population du département.

L'intensité de l'opposition (et/ou le faible sentiment d'appartenance à la région Poitou-Charentes) se lit également dans le fait qu'une large majorité, 75% en Charente-Maritime et 66% en Charente, serait prête à ce que leurs deux départements soient séparés du Poitou pour être rattachés à l'Aquitaine contre seulement 20% et 27% qui pencheraient pour l'intégration de l'ensemble de la région Poitou-Charentes à une grande région Centre-Ouest. Soucieux de ne pas ouvrir la boîte de Pandore, le gouvernement a stipulé dans son projet que les regroupements ne pourraient concerner que des régions pleines et entières et que le droit d'option pour les départements ne serait pas ouvert, de façon à ne pas aboutir à un démantèlement des régions ou à un processus de fragmentation sans fin. La mobilisation commune, lancée par les deux conseils généraux charentais par-delà les clivages partisans (la Charente-Maritime étant dirigée par l'UMP et la Charente par le PS) démontre que le gouvernement va se heurter, dans certains territoires, à une opposition extrêmement résolue et bénéficiant d'un fort soutien populaire. Dans ce contexte, il y a fort à parier que la carte initiale subisse un certain nombre de modifications.

Si l'opinion semble acquise au principe de la réforme territoriale impliquant un regroupement des régions et une fusion/absorption des conseils généraux par les conseils régionaux, des points de crispation locaux existent et l'adhésion apparaît assez molle. Ainsi, signe d'un assez faible investissement, « seuls » 58% des Français désirent que ce projet fasse l'objet d'un référendum alors que, par exemple, en décembre 2012, 69% souhaitaient être consultés par référendum sur le projet de loi autorisant le mariage homosexuel avec droit d'adoption⁷. Or, les précédents cas de réforme de la carte territoriale (fusion des deux départements corses en 2003 et des deux départements alsaciens et de la région en une collectivité unique en 2013⁸) ont montré que si le « oui » était donné largement gagnant sur le papier, les partisans de la réforme avaient eu à chaque fois de grandes difficultés à convaincre les électeurs d'aller voter quand les opposants, s'appuyant sur des arguments forts et notamment sur celui de la perte d'identité et de souveraineté locales pour les territoires a priori « dominés » (Haut-Rhin et Colmar versus Strasbourg et Haute-Corse versus Ajaccio⁹) étaient parvenus à mobiliser et à faire échouer ces projets dans les urnes.

En cas de référendum local, un tel scénario pourrait aisément se reproduire et même si le gouvernement évite cette difficulté, on peut penser que, ne serait-ce que dans le cadre du débat se déroulant sur le terrain, dans les médias et au Parlement, les tenants du « non » seront plus actifs et déterminés que ceux du « oui ». Le report de l'examen du texte au Sénat, obtenu par une alliance de circonstance entre la droite, le Front de Gauche et les Radicaux de gauche, en constitue une première illustration.

Parallèlement au débat très épineux sur le périmètre et les frontières des futures régions, la question de la disparition pure et simple des conseils généraux et du transfert de leurs compétences est loin de faire l'unanimité. Une nouvelle fois, des oppositions vont se manifester localement quand un conseil général pourra s'appuyer sur un fort sentiment d'appartenance et la reconnaissance par la population de l'efficacité de son action. Ainsi en Vendée, par exemple, 80% des habitants sont satisfaits du bilan du conseil général en matière économique (soit 20 points de plus que la note moyenne attribuée par les Français à leur conseil général sur cet item) et 82% estiment qu'il joue un rôle utile pour répondre aux besoins de la population¹⁰.

⁷ Enquête Ifop pour *Valeurs Actuelles*, réalisée on line du 18 au 20 décembre 2012 auprès d'un échantillon national représentatif de 1007 personnes.

⁸ Voir à ce sujet *Ifop Focus* n°80 : « *Éléments d'analyse sur l'échec du référendum alsacien* ».

⁹ Le « non » atteignit près de 71% des voix à Bastia et des niveaux très élevés dans la majeure partie de son agglomération (80% à Furiani, 68 % à Poggio d'Oletta) et plus généralement dans le Nord-est de l'île (Cap-Corse, cantons du Haut-Nebbio et de la Conca d'Oro). Cette forte avance du « non » dans cette région renvoie, certes à l'impact personnel de Zuccarelli, héraut du « non », mais doit aussi beaucoup à l'idée selon laquelle, Bastia aurait eu beaucoup à perdre économiquement avec ce projet, au détriment de la grande rivale Ajaccio, où le « non » ne fit « que » 52%.

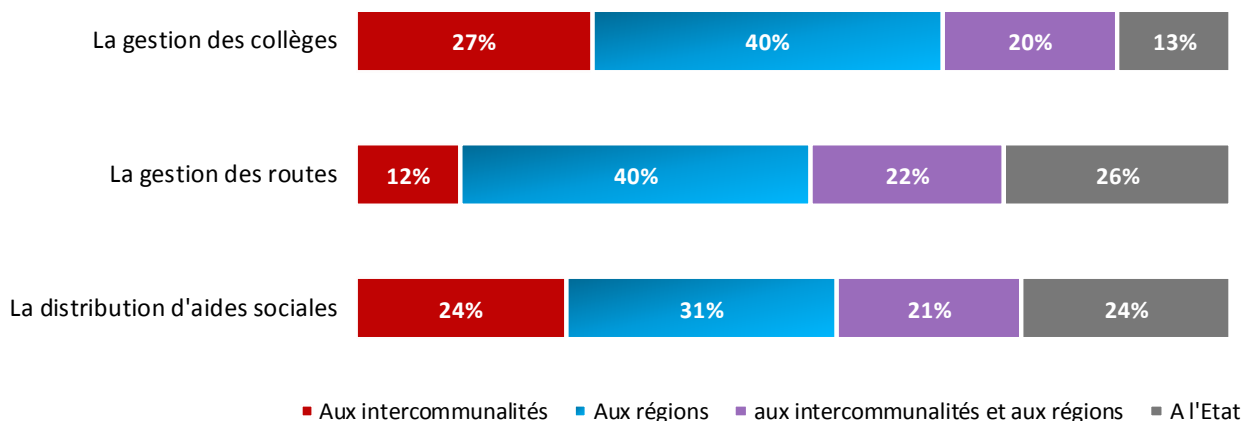
¹⁰ Enquête Ifop pour Le Conseil Général de la Vendée, réalisée par téléphone du 10 au 14 juin 2014 auprès d'un échantillon représentatif de 1005 personnes, représentatif de la population du département.

Sur cette base, 71% des Vendéens souhaiteraient se prononcer par référendum sur la disparition de cette institution et l'issue de cette consultation ne ferait guère de doute dans la mesure où 78% estiment que la dissolution de leur conseil général aurait des conséquences négatives pour eux. S'appuyant sur ce fort attachement populaire, Bruno Retailleau, le Président du conseil général de la Vendée, a d'ores et déjà organisé la riposte et mobilisé les élus locaux et les milieux économiques vendéens qui font bloc derrière lui.

La levée de boucliers ne sera évidemment pas aussi virulente dans tous les départements et le projet d'absorption des conseils généraux rencontrera moins de résistance dans de nombreux territoires. Mais un autre élément pourrait faire également débat : celui de l'attribution de certaines compétences des départements. En effet, comme le montre le graphique suivant, si d'une part la région apparaît légitime pour s'occuper de la gestion des routes et des collèges, c'est nettement moins vrai pour la distribution des aides sociales (sujet qui représente une part très importante du budget et de l'action actuels des conseils généraux).

L'échelon privilégié pour le transfert de compétences départementales.

[Pour chaque domaine d'action suivant, aujourd'hui de la responsabilité des départements, à quel échelon faut-il le transférer si l'on supprime les départements ?]



D'autre part, les intercommunalités (notamment sur la gestion des collèges) et l'Etat (en particulier concernant la gestion des routes) obtiennent des scores non négligeables, ce qui peut laisser penser que le débat sur le sujet est également loin d'être clos.

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com